



e.p.s.m.d. de l'Aisne

**Établissement Public de Santé Mentale  
Départementale de l'Aisne  
02320 PREMONTRE**

**Marché A Procédure Adaptée**

**REGLEMENT de la CONSULTATION  
(R.C.)**

**ACHAT D'ARTICLES TEXTILES**

**Date et heure limite de remise des offres :  
Vendredi 01 Décembre 2017 à 11h00**

## **Article 1. Objet du marché**

### **Objet**

Fourniture et livraison d'articles textiles, à la Blanchisserie de l'e.p.s.m.d. de l'Aisne.

### **1.2. Allotissement**

Le présent marché comprend 16 lots (référencés au CCTP).

## **Article 2. Caractéristiques du marché**

### **2.1. Caractéristique principale**

Ce marché fera l'objet d'une négociation tarifaire.

### **2.2. Durée du marché**

Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification renouvelable par tacite reconduction deux fois maximum, soit une durée totale de 3 ans.

Le marché sera conclu une fois les essais réalisés et validés (échantillons).

### **2.3. Quantités prévisionnelles**

Les besoins sont exprimés avec une quantité approximative annuelle correspondant aux besoins annuels de l'Epsmd de l'Aisne (détail au CCP).

### **2.4. Prix**

Les tarifs pourront être ajustables, révisables, annuellement par courrier, 2 mois avant la date anniversaire du marché, en cas de renouvellement.

Les prix s'entendent en franco de port, quelque soit le montant de la fourniture et emballages perdus, sur le site de l'Epsmd.

L'Epsmd se réserve la possibilité de résilier sans indemnité le marché relatif à un lot complet ou à un ou plusieurs articles dès que les nouveaux tarifs concernés dépasseront 3 % des prix unitaires initiaux Hors Taxes du même marché.

### **2.5. Approvisionnement**

Toutes fournitures non disponibles dans le délai de livraison prévu pourront être commandées chez un autre fournisseur.

### **2.6. Lieu de livraison**

Service Blanchisserie de l'e.p.s.m.d. de l'Aisne.

### Article 3. Conditions de la consultation

#### 3.1. Examen des offres

Les offres seront examinées et chaque proposition devra porter sur la totalité des fournitures figurant dans le lot.

#### 3.2. Remise d'échantillons

Les candidats devront remettre un échantillon de tous les articles proposés au service Blanchisserie, à l'attention de Monsieur AUDREN -Responsable du pôle Blanchisserie. (Tél : 03 23 23 79 93).

Les défauts de présentation d'échantillon seront des motifs de rejet de l'offre.

#### 3.3. Délai d'exécution

Année 2018 (2019-2020)

#### 3.4. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de réception.

#### 3.5. Langue, Monnaie

Tous les documents seront rédigés en langue française - La monnaie sera l'EURO.

### Article 4. Justificatifs à produire

Les soumissionnaires doivent produire les pièces suivantes, datées et signées par lui :

#### **A - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

- Une lettre de candidature (DC1),
- Une attestation sur l'honneur du candidat par laquelle il affirme qu'il ne tombe pas sous le coup des interdictions mentionnées à l'article 43 du code des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice,
- Une attestation d'assurance

Les documents doivent être correctement renseignés **SANS OMISSION**, datés, signés par une personne ayant pouvoir d'engager la société et doivent comporter le cachet de la société.

#### **B - DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE**

Il est impératif de fournir un acte d'engagement(DC3) par lot.

Un bordereau de prix détaillé est à fournir pour chaque lot au vu du détail précisé dans le Cahier des Clauses Particulières.

Il est demandé d'indiquer le délai de livraison pour chaque article que le prestataire retenu s'engage à respecter.

En cas de non respect les pénalités de retard appliquées sont celles prévues par l'article 14 du C.C.A.G.F.C.S., soit 1/1 000 par jour de retard.

#### **Article 5. Conditions d'envoi et de remise des offres**

Le soumissionnaire transmettra les documents administratifs ainsi que son offre dans une enveloppe unique.

Cette enveloppe sera adressée à :

E.P.S.M.D. de l'Aisne  
Direction des Services Economiques, Logistiques et Techniques  
02320 PREMONTRE

et portera les indications suivantes :

<p style="text-align: center;"><b>MAPA :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ACHAT D'ARTICLES TEXTILES - Année 2018</b></p> <p style="text-align: center;"><b>"Ne pas ouvrir"</b></p>
---

La soumission devra être réceptionnée matériellement par l'E.P.S.M.D. de l'Aisne au plus tard **le vendredi 01 Décembre 2017 à 11h00**. Seule la date de réception sera prise en compte pour établir le registre des dépôts.

Les soumissions seront :

- soit adressées par la poste sous pli recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée ci dessus.
- soit remises contre récépissé à la Direction des Services Economiques, Logistiques et Techniques de l'E.P.S.M.D. de l'Aisne - 02320 PREMONTRE, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ci avant ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

## **Article 6. Jugement des offres et critères d'attribution**

Il est demandé de fournir 2 échantillons pour les articles en taille unique et 4 pour les lots avec plusieurs tailles, les échantillons devront être fournis en quantité de deux pour équivalence de la taille 2 et 4 (donc 2 en taille 2 et 2 en taille 4).

Les échantillons seront testés sur nos cycles d'entretiens (lavage, séchage et pliage).

Les échantillons seront à livrer au service blanchisserie, ils devront être identifiés avec la référence et avec le numéro du lot correspondant.

Le candidat retenu aura un délai de 8 jours pour fournir les documents mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics, après réception du courrier recommandé l'informant qu'il est adjudicataire.

L'E.P.S.M.D. de l'Aisne choisira l'offre la plus avantageuse conformément aux critères énoncés ci-dessous :

1. Conformité aux caractéristiques techniques (30%).
2. Qualité de la confection du produit (40%).
3. Prix (30%).

## **Article 7. Notification des résultats**

La notification ou l'information aux candidats des résultats se fera conformément au Code des Marchés Publics.

## **Article 8. Renseignements**

E.P.S.M.D. de l'Aisne  
M. Marc AUDREN  
Service Blanchisserie  
02320 PREMONTRE

Tél : 03 23 23 79 93

Fax : 03 23 23 79 20

Le candidat déclare avoir pris  
Connaissance du dossier et  
S'engage à en respecter  
le contenu (\*)

Établi à PREMONTRE, le 4 Octobre 2017

L'E.P.S.M.D de l' AISNE

(\*) Date et Signature du candidat